

Le calendrier

	Dates ou délais	OPERATIONS
Opérations institutionnelles	1 ^{er} janvier 2022	Effectifs à prendre en compte pour déterminer la composition des CST, CAP, CCP
	15 janvier 2022	Information des collectivités et établissements affiliés au CDG des effectifs employés
	Au moins 6 mois avant la date du scrutin (08/06/2022-> décalé au 01/06 si vote électronique démarre au 01/12/2022)	-Délibération pour CST fixant la composition des instances et précisant les modalités de vote électronique -Délibération relative à la composition du bureau de vote électronique
		Signature du protocole d'accord pré-électoral avec les organisations syndicales
Liste des candidats	Au moins 6 semaines avant la date du scrutin (27/10/2022-> décalé au 20/10 si vote électronique démarre au 01/12/2022)	Date limite de dépôt des listes de candidatures
	Au plus tard le 2 ^{ème} jour suivant la date limite de dépôt des listes (29/10 ou 22/10)	Publicité des listes des candidat·es
	De J - 60 à J - 50, soit entre le 09/10/2022 et le 19/10/2022 à minuit (ou entre 02/10 et 12/10 minuit)	Date limite pour vérifier et rectifier les listes des candidat·es, le·la délégué·e de liste rectifie la liste concernée le cas échéant
Bureau de vote		Institution du bureau de vote et fixation des horaires d'ouverture et de clôture du scrutin (délibération si choix de dépouiller avant la fin de l'émargement)
		Formation des membres du bureau de vote au système de vote électronique par le prestataire
Listes électorales	60 jours avant le scrutin (09/10/2022-> décalé au 02/10 si vote électronique démarre au 01/12/2022)	Date limite de publicité de la liste électorale
	Vérifications et réclamations de la liste électorale du jour de l'affichage au cinquantième jour (J-60 à J - 50) Si scrutin le 08/12/2022 : entre le 09/10/2022 au 19/10 minuit Si le vote électronique démarre le 01/12/2022, il y a un décalage de 7 jours soit entre le 02/10 au 12/10 minuit	Date limite pour vérifier et rectifier les listes électorales
		Date limite de transmission des modifications à effectuer au prestataire
Vote électronique		Date limite d'envoi des notices d'utilisation et des identifiants aux électeur·rices
	Décembre 2022 -> 01/12/2022	Ouverture du vote électronique
Elections		Ouverture des scrutins par vote électronique
	08/12/2022	Dépouillement, recensement et proclamation des résultats